

ARRONDISSEMENT

DE BEZIERS

SEANCE DU 12 AVRIL 2023

Objet :

Acquisition parcelles B n° 426 et 427
Puech Agut et la Garrigue

N° : D - 2023-04-12-16

Présents : Mesdames et Messieurs Jean-François GUIBBERT, Géraldine ESCANDE, Bernard GUERRERE, Françoise CRASSOUS, Yann RAMIREZ, Marie-Jeanne MULLER, Claude VIDAL, Didier MONTIER, René COUSIN, Jean-Philippe GARCIA, Béatrice RIERA, Myriam AGUILA, Laure GIMENO, Julien RIBES.

Procurations : M. Thierry CELMA à M. Didier MONTIER, Mme CHOLLET Marie à M. Claude VIDAL, Mme Agnès TOMASO à Mme Marie-Jeanne MULLER, M. Olivier MONROS à M. Yann RAMIREZ, Mme Marie-Josée GOTH à Mme Françoise CRASSOUS, Mme Ludivine ALBERT à Mme Géraldine ESCANDE, Mme Mylène NAUDIN à Mme Béatrice RIERA, M. Julien PUJOL à M. Julien RIBES, Mme Solène PELLE à Mme Myriam AGUILA.

Secrétaire de séance : Mme Marie-Jeanne MULLER.

Début de séance : 18h30

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que [REDACTED] souhaite vendre à la commune deux parcelles section B n° 426 de 445 ca et n° 427 de 1 380 ca situées « Puech Agut et la Garrigue », à l'euro symbolique.

Il demande au Conseil de bien vouloir se prononcer,

Nombre de Membres

Afférents Au conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	23	23

LE CONSEIL

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, à l'unanimité des présents + 9 procurations,

Accepte l'acquisition pour un € symbolique des terrains cadastrés section B n°426 et n°427, « Puech Agut et la Garrigue » et,

Dit que l'étude Notajuris de Maître FRUTOSO, Notaire à Colombiers, sera chargée de la rédaction des actes correspondants.

Les frais afférents à ces affaires seront à charge communale.

Autorise Monsieur le Maire à signer tout document administratif, technique ou financier permettant la réalisation de cette décision.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

La Secrétaire,

Le Maire,

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le 20 AVR. 2023

ID : 034-213401359-20230412-D2023_04_12_016-DE

Après dépôt en Préfecture

De l'Hérault le 18 AVR. 2023

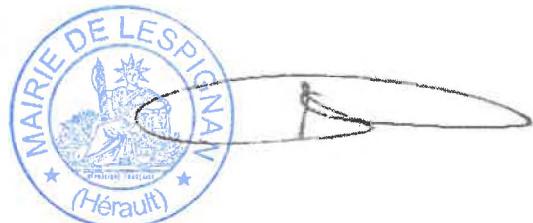
Et publication ou notification

Du 20 AVR. 2023

Le Maire :



Marie-Jeanne MULLER



Jean-François GUIBBERT